



Vincennes le 9 juillet 2019

Michèle Merchat
KoSAMTI
19/21 rue de Fontenay
94300 Vincennes

à

REFRION S.r.l.
Vicolo Malvis, 1
33030 Flumignano di Talmassons (UD)

Vous avez sollicité mon attention sur le système de refroidissement adiabatique **Spray adiabatic system** afin de connaître son positionnement vis-à-vis de la rubrique 2921 de la nomenclature des installations classées. Cette rubrique concerne les installations de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air généré par ventilation mécanique ou naturelle.

Refroidissement par ventilation d'air.

Le principe du refroidissement adiabatique repose le refroidissement d'un échangeur par soufflage d'air dont l'humidité relative aura été au préalable augmentée dans le but d'augmenter la performance énergétique.

Le Spray adiabatic system est un système de refroidissement adiabatique dans lequel la pré-humidification de l'air est faite par brumisation d'eau. Il est disponible sur les gammes de produits aéroréfrigérants secs « superjumbo », « combo », « tower », « wall » et « HV ».

L'examen des gammes de produits équipés du Spray adiabatic system permet de constater que la conception ne s'apparente pas à un refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air.

Toutes les gammes de produits équipés de ce système ne relèvent donc pas de la rubrique 2921 et ne sont pas visées par la rubrique de la nomenclature des Installations classées.

Pour faire valoir ce que de droit

